



Regional Agency for Agriculture and Food
Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation
Agência Regional da Agricultura e Alimentação



TERMES DE REFERENCE (TDR)

Sélection d'un consultant pour accompagner l'ARAA dans la mise en place d'un système de management de la qualité ISO 9001 du processus d'appel à propositions

Référence : **ARAA/BUDGET/2026/SCI/022**

Date de publication : **18 août 2026**

Date limite de réponse : **08 septembre 2026**

1. Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'ECOWAP adoptée en 2005, l'ARAA, créée par le règlement C/REG.1/08/11, a été définie comme un des instruments techniques de mise en œuvre de la politique agricole régionale. L'Agence a pour mandat : « d'assurer l'exécution technique des programmes et plans d'investissement régionaux concourant à l'opérationnalisation de la politique agricole de la CEDEAO, en s'appuyant sur les institutions, organismes et acteurs régionaux disposant de compétences avérées ».

Pour y parvenir, l'Agence a adopté en plus des méthodes classiques, la démarche d'appels à proposition de projets, une procédure de mise en concurrence d'opérateurs privés/public sur la base des lignes directrices en vue d'expérimenter des opérations pilotes, la capitalisation des bonnes pratiques et leçons apprises dans le but d'une mise en œuvre à l'échelle du plan régional et national.

Cette approche a été appréciée tant par les bailleurs que les acteurs de mises en œuvre de la politique agricole. En effet, elle permet d'identifier des modèles endogènes qui pourront améliorer la mise en œuvre de la politique agricole. Cependant, des attentes, notamment issues des premières capitalisations du processus d'appel à propositions restent à être comblées. Pour y parvenir, l'Agence se doit d'améliorer son système d'appel à propositions qui constitue sa clé de voute dans sa contribution à la réalisation de l'ECOWAP.

En vue d'améliorer et de consolider l'attractivité des bailleurs de fonds dans le financement des projets et programmes sous la gestion de l'ARAA, le comité de pilotage (Copil) tenu en avril 2026 a rappelé une fois de plus cette recommandation faite à l'Agence d'aller vers une certification internationalement reconnue sur la gestion des fonds externes.

Il s'agit de développer et faire reconnaître son savoir-faire en matière de gestion, de management et d'exécution technique des projets agricoles en se faisant certifier ISO 9001, type de certification adapté aux entreprises de service.

Ainsi l'ARAA a orienté son domaine de certification sur les processus des appels à proposition de projets, domaine dans lequel elle veut jouer un rôle de leader et s'imposer. Divers travaux ont été initiés/réalisés par un consultant recruté dans le cadre de ce processus. Toutefois, le travail de ce consultant a connu un coup d'arrêt pour cas de force majeure. C'est dans ce contexte que, l'ARAA sollicite l'assistance technique d'un consultant spécialisé dans la conduite du processus de certification de la norme ISO 9001 relatif aux appels à propositions.

2. Objectifs de la mission de consultation

L'objectif global de la mission du consultant est d'accompagner la mise en place d'un système de management de qualité pour les appels à proposition de l'ARAA.

De façon spécifique, la mission du consultant se fera en deux (2) étapes/phases :

Premièrement (étape 1) :

- faire l'état des lieux des travaux déjà réalisés par le premier consultant et interrompu pour cas de force majeure en mars 2026,
- proposer des pistes de solutions y compris, un calendrier pour la poursuite des travaux restant.

Deuxièmement (étape 2) :

Sur la base de son diagnostic, le consultant sera emmené à :

- reprendre une l'analyse de l'ensemble de l'organisation et des processus actuels des appels à proposition (cartographie),
- évaluer l'efficacité du système de management actuel dans la satisfaction des principaux partenaires ;
- comparer le système actuel avec les exigences de la norme ISO 9001 (version 2015),
- faire l'analyse des risques du système des appels à propositions,
- renforcer les capacités du comité de pilotage du processus et auditeurs internes au sein de l'ARAA,
- finaliser le SMQ,
- accompagner l'ARAA jusqu'à la certification ISO 9001 (version 2015).

3. Résultats attendus

Il est attendu de la mission la mise en place d'un système de management de qualité pour les appels à proposition de l'Agence.

4. Livrables

quatre (4) livrables sont attendus :

- la mise à jour de la note conceptuelle sur la compréhension de l'étude et de la démarche qui sera présentée à l'ARAA pour discussion et validation,
- la mise à jour des rapports issus des différents entretiens organisés avec les acteurs contactés, résumant
 - i) les principales analyses de l'ensemble de l'organisation et des processus actuels des appels à proposition (cartographie),
 - ii) l'efficacité du système de management actuel dans la satisfaction des principaux partenaires,
 - iii) la comparaison du système actuel avec les exigences de la norme ISO 9001 (version 2015) et
 - iv) l'analyse des risques ;la préparation à la certification du processus
- un document de politique de qualité au sein de l'ARAA ;
- un agenda clairement défini sur la certification ISO de l'ARAA.

5. Démarche

Le consultant séjournera à l'ARAA pour mener les entretiens avec l'équipe sur place. Il pourra également utiliser les NTIC pour organiser des vidéoconférences auprès des acteurs principaux (DAERE, Ecowap Donors'group, Finances, Auditeur général, OP, Société civile).

Son document fera l'objet d'amendement par l'ARAA et d'une validation en équipe élargie avec la hiérarchie à Abuja.

6. Qualifications, compétences et expériences

Le consultant doit disposer des qualifications, compétences et expériences suivantes :

- Diplôme universitaire de Master au minimum, dans des domaines scientifiques, techniques, économiques ou managériales ;
- Diplômes et certificats spécifiques attestant la capacité en matière de normalisation ISO ;

- Au moins 7 ans et plus d'engagement dans la normalisation ISO ;
- Solide expertise en développement de normes ISO, en particulier sous la référence 9001 ;
- Ayant obtenu des succès en matière de certification ISO 9001, en particulier 2015, et sur d'autres référentiels considérés comme un atout ;
- Une expérience dans la certification des organismes de recherche et développement agricoles de préférence sera particulièrement appréciée ;
- Crédibilité dans la formation en normalisation ISO et capacité à délivrer des attestations dans ce sens ;
- Avoir une connaissance de l'Afrique de l'Ouest et de ses institutions et organisations sous régionales ;
- Capacité à construire des relations positives, et dans la flexibilité, avec les partenaires ;
- Aptitude à se focaliser sur les résultats attendus.

7. Langue

Avoir la maîtrise d'une des trois langues de travail de la CEDEAO (anglais, français, portugais). Une connaissance pratique d'une deuxième langue serait un atout supplémentaire.

8. Lieu et durée de la mission

Le consultant sera basé à Lomé et travaillera en étroite collaboration avec le comité de pilotage du processus au sein de l'ARAA à Lomé.

La durée de la consultation est de 22 jours ouvrables étalés sur six (6) mois au maximum.

9. Eligibilité et qualifications

La Commission de la CEDEAO, à travers l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) invite par la présente les personnes physiques à manifester leur intérêt pour fournir les services requis en fournissant les informations démontrant qu'il possède les qualification requises l'expérience pertinente pour réaliser la mission.

L'attention des consultants individuels intéressés est particulièrement attirée sur l'article 117 du Code révisé des marchés publics de la CEDEAO (« Infractions commises par les candidats, les soumissionnaires et les lauréats »), qui fournit des informations sur les pratiques corrompues ou frauduleuses dans la concurrence ou l'exécution d'un contrat. En outre, veuillez-vous référer aux informations spécifiques suivantes sur les conflits d'intérêts liés à cette mission conformément à l'article 118 du Code des marchés publics révisé de la CEDEAO.

10. Méthode de sélection

Le consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection basée sur la qualification telle que définie dans le code des Marchés publics de la CEDEAO. Un interview d'évaluation des connaissances, compétences et aptitudes pourra être organisée avec les meilleurs candidats. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour la poursuite du processus. L'ARAA se réserve le droit de ne pas donner de suite à cet avis.

11. Dossier de candidature

Les candidats sont priés de manifester leurs intérêts en envoyant :

- Une lettre de manifestation d'intérêt, incluant le délai de disponibilité ;
- Un curriculum vitae détaillant l'expérience professionnelle et les missions similaires ;

- Trois références professionnelles (Noms et prénoms, fonctions actuelles, fonctions au moment de la collaboration avec le consultant, email et contacts téléphoniques) ;
- Une copie du diplôme le plus élevé ;
- Une copie des attestations de travail/services rendus énumérées dans le curriculum vitae ;
- Une méthodologie détaillée pour la réalisation de la mission et un plan de travail faisant ressortir clairement les deux étapes/phases avec les hypothèses présentées ci-dessus.

NB : Tout dossier incomplet sera rejeté.

12. Remise des dossiers

Date et heure limite de réception des candidatures : **08 septembre 2026 à 23h 59 GMT.**

Liens de soumission : les candidatures seront soumises par téléversement à l'adresse Drive : <https://11nq.com/9ifxzl>

Format des candidatures : la candidature doit être sous la forme d'un seul fichier PDF.

L'ARAA se réserve le droit de ne pas considérer les candidatures ne respectant pas les conditions de soumission ci-dessus.

13. Demande d'information complémentaires

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires en écrivant aux adresses électroniques suivantes : procurement@araa.org cc : ctienon@araa.org ; bkpessiglo@araa.org avec en objet « **SCI022-ARAA-Certification ISO** ».

